

- 80 Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière
- 81 Rapport de l'auditeur indépendant
- 82 Comptes consolidés de résultat
- 83 États consolidés du résultat global
- 84 Bilans consolidés
- 85 États consolidés des variations des capitaux propres
- 86 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

#### **NOTES ANNEXES**

- 87 Note 1 Information sur la Société
- 87 Note 2 Sommaire des principales méthodes comptables
- 92 Note 3 Charges autres que les commissions
- 92 Note 4 Titres
- 93 Note 5 Prêts
- 94 Note 6 Titrisations
- 95 Note 7 Autres actifs
- 95 Note 8 Participation dans une société affiliée
- 96 Note 9 Commissions de vente différées
- 97 Note 10 Goodwill et immobilisations incorporelles
- 98 Note 11 Dépôts et certificats
- 99 Note 12 Autres passifs
- 99 Note 13 Avantages du personnel
- 103 Note 14 Impôt sur le résultat
- 104 Note 15 Dette à long terme
- 105 Note 16 Capital social
- 105 Note 17 Gestion du capital
- 106 Note 18 Paiements fondés sur des actions
- 108 Note 19 Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)
- 109 Note 20 Gestion des risques
- 113 Note 21 Instruments financiers dérivés
- 114 Note 22 Juste valeur des instruments financiers
- 118 Note 23 Bénéfice par action ordinaire
- 118 Note 24 Passifs éventuels, engagements et garanties
- 119 Note 25 Transactions entre parties liées
- 120 Note 26 Information sectorielle

## Responsabilité de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés de la Société financière IGM Inc. ont été préparés par la direction, qui doit s'assurer de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité de l'information présentée. La direction est donc tenue de choisir des principes comptables appropriés, de porter des jugements et d'établir des estimations. Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. L'information financière présentée dans les autres sections de ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés pour les périodes correspondantes.

La direction de la Société s'est dotée de systèmes de contrôles internes et d'autres procédés à l'appui en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que la totalité de l'actif sous le contrôle de l'entreprise est convenablement préservée. Ces contrôles et procédés à l'appui comprennent l'établissement de normes de qualité touchant l'engagement et la formation des employés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une définition précise des responsabilités et des exigences de rendement, et la communication aux employés des politiques et des directives de l'entreprise. Les contrôles internes font également l'objet de révisions et d'évaluations approfondies menées par l'auditeur interne et sont également soumis à l'examen minutieux des auditeurs externes.

La responsabilité ultime des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, qui s'en acquitte avec l'aide d'un comité d'audit formé uniquement d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Il étudie également les recommandations de l'auditeur interne et des auditeurs externes en vue d'améliorer les contrôles internes et s'assure que la direction donne suite à ces recommandations. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité d'audit rencontre régulièrement la direction, l'auditeur interne et les auditeurs externes afin de fixer la portée et le calendrier de leurs audits respectifs, d'étudier leurs conclusions et de s'assurer qu'ils se sont bien acquittés de leurs tâches.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeurs indépendants nommés par les actionnaires, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada; par suite de cet audit, il a formulé son opinion dans le rapport des auditeurs aux actionnaires. Les auditeurs externes peuvent à leur gré rencontrer le comité d'audit afin de discuter de leurs conclusions.

*Le coprésident et chef de la direction,*



Murray J. Taylor

*Le coprésident et chef de la direction,*



Jeffrey R. Carney

*Le vice-président exécutif et  
chef des services financiers,*



Kevin E. Regan, FCA

# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la Société financière IGM Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société financière IGM Inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## *Responsabilité de l'auditeur*

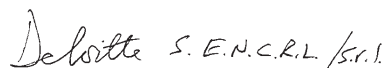
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société financière IGM Inc. aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

 Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.

Comptables agréés  
Le 12 février 2016  
Winnipeg (Manitoba)

# Comptes consolidés de résultat

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	2015	2014
<b>Produits</b>		
Honoraires de gestion	2 036 234 \$	2 014 086 \$
Honoraires d'administration	417 563	397 235
Honoraires de distribution	379 558	351 257
Produits tirés des placements nets et autres produits	83 640	68 248
Quote-part du résultat de la société affiliée (note 8)	110 950	96 458
	<b>3 027 945</b>	<b>2 927 284</b>
<b>Charges</b>		
Commissions	1 062 069	992 673
Charges autres que les commissions (note 3)	882 969	877 496
Charges d'intérêts	92 115	92 152
	<b>2 037 153</b>	<b>1 962 321</b>
Bénéfice avant impôt sur le résultat	990 792	964 963
Impôt sur le résultat (note 14)	210 250	202 862
<b>Bénéfice net</b>	<b>780 542</b>	<b>762 101</b>
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>771 692 \$</b>	<b>753 251 \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 23)		
– De base	248 173	252 108
– Dilué	248 299	252 778
Bénéfice par action (en dollars) (note 23)		
– De base	3,11 \$	2,99 \$
– Dilué	3,11 \$	2,98 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

# États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
<b>Bénéfice net</b>	<b>780 542 \$</b>	<b>762 101 \$</b>
<b>Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt</b>		
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>		
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de (4 304) \$ et de 20 312 \$</i>	<b>11 636</b>	(54 917)
Participation dans une société affiliée – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de néant</i>	<b>(4 581)</b>	(4 598)
<b>Éléments qui pourraient être reclassés subséquemment en résultat net</b>		
Titres disponibles à la vente		
Profits (pertes) net(te)s latent(e)s, <i>déduction faite de l'impôt de (1 445) \$ et de 21 \$</i>	<b>3 929</b>	(58)
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s en résultat net, <i>déduction faite de l'impôt de 534 \$ et 58 \$</i>	<b>(1 465)</b>	(168)
	<b>2 464</b>	(226)
Participation dans une société affiliée et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de 457 \$ et de 885 \$</i>	<b>69 205</b>	31 982
	<b>78 724</b>	(27 759)
<b>Bénéfice global</b>	<b>859 266 \$</b>	<b>734 342 \$</b>


(Se reporter aux notes annexes.)

# Bilans consolidés

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	31 DÉCEMBRE 2015	31 DÉCEMBRE 2014
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	983 016 \$	1 215 980 \$
Titres <i>(note 4)</i>	50 762	89 545
Débiteurs et autres montants à recevoir	564 660	470 708
Impôt sur le résultat à recouvrer	10 243	22 710
Prêts <i>(note 5)</i>	7 392 448	7 018 893
Instruments financiers dérivés <i>(note 21)</i>	58 364	39 449
Autres actifs <i>(note 7)</i>	54 926	45 757
Participation dans une société affiliée <i>(note 8)</i>	904 257	794 381
Immobilisations	140 356	121 854
Commissions de vente différées <i>(note 9)</i>	727 527	710 447
Impôt sur le résultat différé <i>(note 14)</i>	64 946	69 405
Immobilisations incorporelles <i>(note 10)</i>	1 219 720	1 161 513
Goodwill <i>(note 10)</i>	2 659 856	2 656 539
	<b>14 831 081 \$</b>	<b>14 417 181 \$</b>
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	386 727 \$	374 369 \$
Impôt sur le résultat à payer	53 267	30 916
Instruments financiers dérivés <i>(note 21)</i>	57 836	29 788
Dépôts et certificats <i>(note 11)</i>	310 074	223 328
Autres passifs <i>(note 12)</i>	449 018	528 289
Obligations à l'égard d'entités de titrisation <i>(note 6)</i>	7 092 414	6 754 048
Impôt sur le résultat différé <i>(note 14)</i>	308 349	310 564
Dette à long terme <i>(note 15)</i>	1 325 000	1 325 000
	<b>9 982 685</b>	<b>9 576 302</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social		
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	150 000
Actions ordinaires	1 623 948	1 655 581
Surplus d'apport	35 569	33 504
Bénéfices non distribués	3 070 873	3 112 512
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(31 994)	(110 718)
	<b>4 848 396</b>	<b>4 840 879</b>
	<b>14 831 081 \$</b>	<b>14 417 181 \$</b>

*(Se reporter aux notes annexes.)*

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 12 février 2016.



Murray J. Taylor  
*Administrateur*



John McCallum  
*Administrateur*

# États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)	CAPITAL SOCIAL			SURPLUS D'APPORT	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE) (note 19)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 16)	ACTIONS ORDINAIRES (note 16)					
<b>2015</b>							
<b>Solde au début</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>1 655 581 \$</b>	<b>33 504 \$</b>	<b>3 112 512 \$</b>	<b>(110 718) \$</b>	<b>4 840 879 \$</b>	
Bénéfice net	–	–	–	780 542	–	780 542	
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	78 724	78 724	
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>780 542</b>	<b>78 724</b>	<b>859 266</b>	
Actions ordinaires							
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	14 908	–	–	–	14 908	
Rachetées aux fins d'annulation	–	(46 541)	–	–	–	(46 541)	
Options sur actions							
Charge de la période	–	–	4 452	–	–	4 452	
Exercées	–	–	(2 387)	–	–	(2 387)	
Dividendes sur actions							
privilégiées perpétuelles	–	–	–	(8 850)	–	(8 850)	
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(556 450)	–	(556 450)	
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 16)	–	–	–	(256 881)	–	(256 881)	
<b>Solde à la fin</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>1 623 948 \$</b>	<b>35 569 \$</b>	<b>3 070 873 \$</b>	<b>(31 994) \$</b>	<b>4 848 396 \$</b>	
<b>2014</b>							
<b>Solde au début</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>1 630 844 \$</b>	<b>32 627 \$</b>	<b>2 977 083 \$</b>	<b>(82 959) \$</b>	<b>4 707 595 \$</b>	
Bénéfice net	–	–	–	762 101	–	762 101	
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(27 759)	(27 759)	
<b>Total du bénéfice global (de la perte globale)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>762 101</b>	<b>(27 759)</b>	<b>734 342</b>	
Actions ordinaires							
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	35 137	–	–	–	35 137	
Rachetées aux fins d'annulation	–	(10 400)	–	–	–	(10 400)	
Options sur actions							
Charge de la période	–	–	5 744	–	–	5 744	
Exercées	–	–	(4 867)	–	–	(4 867)	
Dividendes sur actions							
privilégiées perpétuelles	–	–	–	(8 850)	–	(8 850)	
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(548 088)	–	(548 088)	
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 16)	–	–	–	(69 734)	–	(69 734)	
<b>Solde à la fin</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>1 655 581 \$</b>	<b>33 504 \$</b>	<b>3 112 512 \$</b>	<b>(110 718) \$</b>	<b>4 840 879 \$</b>	

(Se reporter aux notes annexes.)

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre  
(en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	990 792 \$	964 963 \$
Impôt sur le résultat payé	(181 514)	(170 220)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente différées	232 840	233 373
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	39 272	34 158
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	(209 709)	(65 743)
	<b>871 681</b>	996 531
Commissions de vente différées versées	(249 920)	(255 590)
	<b>621 761</b>	740 941
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation nette des dépôts et des certificats	86 746	36 908
Augmentation nette des obligations à l'égard d'entités de titrisation	335 983	1 184 643
Émission d'actions ordinaires	14 231	34 015
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(288 367)	(79 500)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(8 850)	(8 850)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(560 147)	(542 250)
	<b>(420 404)</b>	624 966
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de titres	(127 947)	(87 195)
Produit de la vente de titres	167 446	71 664
Augmentation nette des prêts	(360 875)	(1 160 100)
Ajout aux immobilisations, montant net	(36 814)	(18 011)
Trésorerie nette affectée aux ajouts aux immobilisations incorporelles et aux acquisitions	(76 131)	(38 722)
	<b>(434 321)</b>	(1 232 364)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(232 964)</b>	133 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<b>1 215 980</b>	1 082 437
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>983 016 \$</b>	1 215 980 \$
Trésorerie	<b>105 447 \$</b>	106 828 \$
Équivalents de trésorerie	<b>877 569</b>	1 109 152
	<b>983 016 \$</b>	1 215 980 \$
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Intérêts et dividendes reçus	<b>250 602 \$</b>	238 344 \$
Intérêts versés	<b>221 308 \$</b>	218 452 \$

(Se reporter aux notes annexes.)



# Notes annexes

31 DÉCEMBRE 2015 ET 2014 (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

---

## 1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en Bourse (TSX : IGM), constituée et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales en propriété exclusive de la Société.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). À moins d'avis contraire, les méthodes décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

### Utilisation du jugement, d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers en vertu des IFRS exige de la direction qu'elle exerce son jugement lors de l'application des méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés. Les principaux secteurs pour lesquels la direction a dû exercer son jugement comprennent l'établissement des actifs financiers qui doivent être décomptabilisés, l'évaluation du classement approprié pour les instruments financiers, y compris ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et l'établissement de l'existence d'une influence notable pour ce qui est de la participation de la Société dans une société affiliée. Les composantes clés de ces états financiers nécessitant de la direction qu'elle fasse des estimations comprennent la juste valeur des instruments financiers, le goodwill, les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le résultat, les commissions de vente différées, les provisions et les avantages du personnel. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Pour plus de détails sur les jugements et les estimations, se reporter au reste de la note 2 et aux notes 6, 8, 10, 12, 13, 14 et 22.

### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de toutes les filiales sur une base consolidée, après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités pertinentes de l'entité.

La participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation dans Lifeco était initialement inscrite au coût, et la valeur comptable est augmentée ou réduite afin de constater la quote-part revenant à la Société du bénéfice global de Lifeco et les dividendes reçus depuis la date d'acquisition.

### Comptabilisation des produits

Les honoraires de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des fonds d'investissement et des autres actifs gérés et sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement lorsque le service est fourni. Les honoraires d'administration sont également constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement lorsque le service est fourni. Les honoraires de distribution liés aux opérations sur fonds d'investissement et sur titres sont constatés à la date de transaction. Les honoraires de distribution relatifs aux opérations liées aux produits d'assurance et aux autres services financiers sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

### Instruments financiers

Tous les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes : disponibles à la vente, à la juste valeur par le biais du résultat net, ou prêts et créances. Le classement est établi en fonction des fins auxquelles les actifs financiers ont été acquis. La direction classe ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou, lors de la comptabilisation initiale, sont désignés par la Société comme à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis afin d'être vendus dans un proche avenir. Les dérivés sont également considérés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils aient été désignés comme instruments de couverture. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des instruments financiers non dérivés qui sont classés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories.

## **2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Instruments financiers (suite)**

Tous les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés, à l'exception des prêts et créances, lesquels sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers sont classés soit comme des passifs financiers évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, et sont comptabilisés à la juste valeur.

Les profits et les pertes latents sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente, ainsi que les montants des autres éléments du résultat global, incluant les profits et les pertes de change latents sur conversion liés à la participation de la Société dans sa société affiliée, sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat global, déduction faite de l'impôt. Le cumul des autres éléments du résultat global fait partie des capitaux propres.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements temporaires composés de placements hautement liquides échéant à court terme. Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

### **Titres**

Les titres, qui sont comptabilisés à la date de transaction, sont classés soit comme disponibles à la vente, soit à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les titres disponibles à la vente comprennent les titres de participation détenus comme placements à long terme, les placements dans des fonds d'investissement exclusifs et les titres à revenu fixe. Les profits et les pertes réalisés à la cession des titres disponibles à la vente, les dividendes déclarés, les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement d'escomptes ou de primes selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont reclassés dans les comptes consolidés de résultat.

Les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont détenus à des fins de transaction et comprennent les titres à revenu fixe, les titres de capitaux propres et les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes réalisés et latents, les dividendes déclarés ainsi que les produits d'intérêts sur ces titres sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

### **Prêts**

Les prêts sont classés comme détenus à des fins de transaction ou comme des prêts et créances, selon l'intention de la Société de vendre ces prêts dans un proche avenir.

Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat. Les prêts classés dans les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, moins une provision pour créances douteuses. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement au moyen du taux d'intérêt effectif pour tous les prêts et sont constatés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Un prêt est classé dans la catégorie des prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'existe plus d'assurance raisonnable de recouvrer en totalité le capital et les intérêts aux dates prévues. Un prêt est également classé dans cette catégorie lorsque les intérêts ou le capital sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat, sauf dans les cas où la direction juge que l'on ne peut douter du recouvrement du capital et des intérêts.

La Société maintient une provision pour créances douteuses qui est considérée comme suffisante par la direction pour absorber toutes les pertes de crédit découlant de son portefeuille. Des provisions particulières sont constituées à la suite d'examen des prêts individuels. Une provision d'un autre type a été établie, appelée provision collective, qui vise certains secteurs plutôt que des prêts individuels. Cette provision est constituée lorsque la direction juge, à la suite d'une évaluation prudente, que des pertes sont survenues, mais qu'il n'est pas encore possible de déterminer quels prêts pourraient être touchés.

### **Décomptabilisation**

La Société conclut des transactions au cours desquelles elle transfère des actifs financiers comptabilisés dans son bilan. La décision quant à la décomptabilisation des actifs financiers est prise en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété sont transférés. Les profits et les pertes et les produits tirés des frais de service liés aux actifs financiers qui sont décomptabilisés sont inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat. Les transactions relatives aux actifs financiers qui ne sont pas décomptabilisés sont comptabilisées à titre de transactions de financement garanties.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Commissions de vente différées

Les commissions versées à la vente de certains fonds d'investissement sont différées et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de sept ans. Les commissions versées à la vente de dépôts sont différées et amorties sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de cinq ans. Lorsqu'un client fait racheter des parts ou des actions dans des fonds d'investissement assorties de frais d'acquisition différés, ce client verse des frais de rachat, qui sont constatés par la Société à titre de produits. Tout actif lié aux commissions de vente différées non amorties constaté à la vente initiale de ces parts ou de ces actions de fonds d'investissement est inscrit à titre de cession. La Société examine régulièrement la valeur comptable des commissions de vente différées à la lumière d'événements ou de circonstances qui laissent croire à une dépréciation. Pour évaluer la recouvrabilité, la Société effectue, entre autres, le test visant à comparer les avantages économiques futurs tirés de l'actif lié aux commissions de vente différées par rapport à sa valeur comptable.

### Immobilisations

Les immobilisations sont constatées au coût de 357,9 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – 321,9 M\$), moins l'amortissement cumulé de 217,5 M\$ (2014 – 200,0 M\$). Les immeubles, le mobilier et le matériel sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 17 ans pour le matériel et le mobilier, et qui est de 10 à 50 ans pour les immeubles et leurs composants. Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

### Goodwill et immobilisations incorporelles

La Société soumet la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à un test de dépréciation au moins une fois par année et plus fréquemment si un événement ou des circonstances indiquent qu'un actif peut avoir subi une dépréciation. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont groupés aux niveaux les plus bas pour lesquels il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément (unités génératrices de trésorerie).

Les contrats de gestion de fonds d'investissement sont considérés comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisque les droits contractuels relatifs à la gestion des actifs n'ont pas de durée déterminée.

Les appellations commerciales sont considérées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, puisqu'elles génèrent des produits au sein de l'ensemble des activités intégrées de gestion de l'actif de la Société et que cette dernière prévoit les utiliser dans un avenir prévisible.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée, ne dépassant pas une période de 20 ans. Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

### Avantages du personnel

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSB ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie, dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

## **2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Avantages du personnel (suite)**

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si un régime fait l'objet d'une réduction, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes découlant de la réduction sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes découlant de la réduction sont compris dans les charges autres que les commissions.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit lié aux régimes à prestations définies et est inclus dans les autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

### **Paiements fondés sur des actions**

La Société utilise la méthode fondée sur la juste valeur pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés. La juste valeur des options sur actions est déterminée à chaque date d'attribution. La charge de rémunération est constatée sur la période durant laquelle les droits sur les options sur actions deviennent acquis, ce qui se traduit par une hausse proportionnelle du surplus d'apport. Lorsque des options sur actions sont exercées, le produit et le montant enregistrés au surplus d'apport sont ajoutés au capital social.

La Société comptabilise un passif au titre des attributions réglées en trésorerie, y compris celles qui sont octroyées en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement et du régime d'unités d'actions différées. La charge de rémunération est constatée sur la période d'acquisition des droits, déduction faite des couvertures connexes. Le passif est réévalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière.

### **Provisions**

Une provision est constatée si, par suite d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle pouvant faire l'objet d'une estimation fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation.

### **Impôt sur le résultat**

La Société utilise la méthode du report variable pour comptabiliser l'impôt sur le résultat, en vertu de laquelle les actifs et les passifs d'impôt différé reflètent les incidences fiscales futures prévues des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale et les reports en avant de pertes fiscales. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont mesurés en fonction des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer à la date de résorption prévue des différences temporaires.

### **Bénéfice par action**

Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est déterminé de la même façon que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation inclut l'effet dilutif potentiel des options sur actions en cours attribuées par la Société, tel qu'il a été déterminé par la méthode des actions propres.

### **Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société pour gérer le risque actions et le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

La Société documente officiellement toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de gestion des risques et la stratégie sous-jacente des diverses opérations de couverture. Ce processus inclut le rapprochement entre tous les dérivés et des actifs et des passifs précis aux bilans consolidés ou des opérations futures prévues. La Société évalue aussi officiellement, au moment de la mise en place de la couverture et sur une base continue par la suite, le degré d'efficacité des dérivés utilisés dans les opérations de couverture à contrebalancer les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Les instruments financiers dérivés sont constatés à leur juste valeur dans les bilans consolidés.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers dérivés (suite)

Les instruments financiers dérivés précisément désignés comme instruments de couverture et respectant les critères d'efficacité de couverture contrebalancent les variations de la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est désignée soit comme une couverture de flux de trésorerie, soit comme une couverture de juste valeur. Une couverture de flux de trésorerie exige que la variation de la juste valeur du dérivé, dans la mesure où elle est efficace, soit comptabilisée dans les Autres éléments du résultat global, qui sont reclassés dans les comptes consolidés de résultat lorsque l'élément couvert a une incidence sur le bénéfice. La variation de la juste valeur de la partie inefficace du dérivé de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les comptes consolidés de résultat. Une couverture de juste valeur exige que la variation de la juste valeur du dérivé de couverture et la variation de la juste valeur de l'élément couvert lié au risque couvert soient toutes deux comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire. Ces swaps nécessitent l'échange périodique de versements d'intérêts nets sans l'échange du capital notionnel sur lequel les versements sont fondés. Ces instruments ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Les variations de la juste valeur sont constatées au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

La Société conclut également des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré afin de gérer son exposition aux fluctuations du rendement total de ses actions ordinaires liées à des ententes de rémunération différée. Les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré nécessitent l'échange de versements contractuels nets périodiquement ou à l'échéance, sans l'échange du notionnel sur lequel les versements sont fondés. Certains de ces dérivés ne sont pas désignés comme des instruments de couverture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Charges autres que les commissions des comptes consolidés de résultat.

Les dérivés continuent d'être utilisés conformément aux politiques de gestion des risques de la Société, laquelle surveille leur efficacité en tant que couvertures économiques même si les exigences propres à la comptabilité de couverture ne sont pas respectées.

### Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté dans les bilans consolidés lorsque la Société possède le droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

### Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

### *IFRS 9, Instruments financiers*

L'IASB a publié IFRS 9, qui remplace IAS 39, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel fondé sur les pertes subies par un modèle fondé sur les pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

### *IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

L'IASB a publié IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

## 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Modifications comptables futures (suite)

#### IFRS 16, Contrats de location

L'IASB a publié IFRS 16 qui exige qu'un preneur comptabilise un actif lié au droit d'utilisation en ce qui concerne son droit d'utilisation de l'actif loué sous-jacent et un passif correspondant lié au contrat de location ayant trait à son obligation d'effectuer des paiements pour tous les contrats de location. Un preneur comptabilise la charge connexe à titre d'amortissement de l'actif lié au droit d'utilisation et d'intérêt sur le passif lié au contrat de location. Les contrats de location à court terme (moins de douze mois) et de faible valeur ne sont pas assujettis à ces exigences. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'incidence de cette norme est en cours d'évaluation.

## 3. CHARGES AUTRES QUE LES COMMISSIONS

	2015	2014
Salaires et avantages du personnel	408 870 \$	375 420 \$
Distributions aux clients et autres coûts (note 12)	–	80 968
Charges locatives	55 831	56 770
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	39 272	34 158
Autres	378 996	330 180
	<b>882 969 \$</b>	<b>877 496 \$</b>

## 4. TITRES

	2015		2014	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente :				
Fonds d'investissement exclusifs	5 941 \$	6 092 \$	9 614 \$	10 220 \$
Juste valeur par le biais du résultat net :				
Titres de capitaux propres	12 220	10 462	11 009	10 233
Fonds d'investissement exclusifs	33 710	34 208	66 385	69 092
	<b>45 930</b>	<b>44 670</b>	<b>77 394</b>	<b>79 325</b>
	<b>51 871 \$</b>	<b>50 762 \$</b>	<b>87 008 \$</b>	<b>89 545 \$</b>

### Disponibles à la vente

#### Fonds d'investissement exclusifs

La Société gère et offre des services et tire des honoraires de gestion et d'administration relatifs aux fonds d'investissement qui ne sont pas comptabilisés dans les bilans consolidés. Au 31 décembre 2015, l'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 127,5 G\$ (2014 – 126,0 G\$). La Société effectue des investissements dans des fonds d'investissement exclusifs qui sont inclus dans les titres disponibles à la vente dans les bilans consolidés de la Société. Les investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un nouveau fonds et sont vendus dans le cadre de souscriptions de tiers investisseurs. Ce solde représente l'exposition maximale au risque de perte de la Société en ce qui a trait à ces investissements.

### À la juste valeur par le biais du résultat net

#### Fonds d'investissement exclusifs

Certains fonds d'investissement sont consolidés lorsque la Société évalue qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Au 31 décembre 2015, les placements sous-jacents liés à ces fonds d'investissement consolidés étaient constitués principalement de trésorerie et de placements à court terme de 6,0 M\$ (2014 – 8,8 M\$), de titres de capitaux propres de 23,3 M\$ (2014 – 30,2 M\$) et de titres à revenu fixe de 5,6 M\$ (2014 – 30,0 M\$). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur.

## 5. PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL 2015	TOTAL 2014
	I AN OU MOINS	I AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
<b>Prêts et créances</b>					
Prêts hypothécaires résidentiels	<b>1 164 599 \$</b>	<b>5 841 619 \$</b>	<b>2 718 \$</b>	<b>7 008 936 \$</b>	6 653 428 \$
Moins : Provision collective				<b>705</b>	762
				<b>7 008 231</b>	6 652 666
<b>Détenus à des fins de transaction</b>				<b>384 217</b>	366 227
				<b>7 392 448 \$</b>	7 018 893 \$
La provision collective pour créances douteuses a varié comme suit :					
Solde au début				<b>762 \$</b>	728 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				<b>(132)</b>	(236)
Dotation à la provision pour créances douteuses				<b>75</b>	270
Solde à la fin				<b>705 \$</b>	762 \$

Au 31 décembre 2015, les prêts douteux totalisaient 2 902 \$ (2014 – 2 056 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts classés comme prêts et créances ont totalisé 189,2 M\$ (2014 – 179,1 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 132,1 M\$ (2014 – 130,2 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 20,7 M\$ (2014 – 14,8 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé (1,3) M\$ (2014 – 0,2 M\$). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les produits d'intérêts tirés des prêts hypothécaires détenus à des fins de transaction, les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

## 6. TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel la Société paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur négative de 47,4 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – juste valeur négative de 26,3 M\$).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	MONTANT NET
<b>2015</b>			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 611 583 \$	4 669 974 \$	(58 391) \$
PCAA commandité par des banques	2 369 681	2 422 440	(52 759)
Total	6 981 264 \$	7 092 414 \$	(111 150) \$
Juste valeur	7 238 046 \$	7 272 394 \$	(34 348) \$
<b>2014</b>			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 611 253 \$	4 691 792 \$	(80 539) \$
PCAA commandité par des banques	2 012 702	2 062 256	(49 554)
Total	6 623 955 \$	6 754 048 \$	(130 093) \$
Juste valeur	6 819 531 \$	6 858 924 \$	(39 393) \$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.



## 7. AUTRES ACTIFS

	2015	2014
Charges différées et payées d'avance	43 224 \$	39 635 \$
Autres	11 702	6 122
	<b>54 926 \$</b>	<b>45 757 \$</b>

Le total des autres actifs de 20,9 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – 18,4 M\$) devrait être réalisé d'ici un an.

## 8. PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La participation dans une société affiliée correspond à la participation de la Société dans Lifeco. Lifeco est une société cotée en Bourse constituée et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de la Corporation Financière Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Au 31 décembre 2015, la Société détenait 39 737 388 actions de Lifeco (2014 – 39 737 388), ce qui représentait une participation de 4,0 % (2014 – 4,0 %). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans Lifeco, puisqu'elle exerce une influence notable. L'influence notable tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par la Corporation Financière Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes; d'importantes opérations intersociétés et des ententes de services qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée dans les comptes consolidés de résultat.

	2015	2014
Solde au début	794 381 \$	717 775 \$
Quote-part du bénéfice	110 950	96 458
Dividendes reçus	(51 818)	(48 877)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	50 744	29 025
Solde à la fin	904 257 \$	794 381 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin	776 386 \$	663 018 \$
Juste valeur à la fin	1 371 337 \$	1 334 779 \$

Au 31 décembre 2015, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société.

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 décembre 2015, consulter les informations qu'elle a publiées.

## 9. COMMISSIONS DE VENTE DIFFÉRÉES

	2015	2014
Coût	<b>1 356 177 \$</b>	1 346 530 \$
Moins : amortissement cumulé	<b>(628 650)</b>	(636 083)
	<b>727 527 \$</b>	710 447 \$
Variation des commissions de vente différées :		
Solde au début	<b>710 447 \$</b>	688 230 \$
Variations attribuables à ce qui suit :		
Ventes de fonds d'investissement	<b>249 920</b>	255 590
Amortissement	<b>(232 840)</b>	(233 373)
	<b>17 080</b>	22 217
Solde à la fin	<b>727 527 \$</b>	710 447 \$

L'amortissement des commissions de vente différées comprend des cessions d'un montant de 30,3 M\$ (2014 – 30,0 M\$) liées aux activités de rachat, et il est comptabilisé au poste Commissions dans les comptes consolidés de résultat.

## 10. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les composantes du goodwill et des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	À DURÉE DE VIE DÉTERMINÉE		À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE		TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	GOODWILL
	LOGICIELS	CONTRATS DE DISTRIBUTION ET AUTRES CONTRATS DE GESTION	CONTRATS DE GESTION DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	APPELLATIONS COMMERCIALES		
<b>2015</b>						
Coût	225 617 \$	112 278 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 363 631 \$	2 659 856 \$
Moins : amortissement cumulé	(81 264)	(62 647)	–	–	(143 911)	–
	144 353 \$	49 631 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 219 720 \$	2 659 856 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	80 167 \$	55 610 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 161 513 \$	2 656 539 \$
Ajouts	72 321	1 743	–	–	74 064	3 317
Cessions	–	(589)	–	–	(589)	–
Amortissement	(8 135)	(7 133)	–	–	(15 268)	–
Solde à la fin	144 353 \$	49 631 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 219 720 \$	2 659 856 \$
<b>2014</b>						
Coût	153 296 \$	111 124 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 290 156 \$	2 656 539 \$
Moins : amortissement cumulé	(73 129)	(55 514)	–	–	(128 643)	–
	80 167 \$	55 610 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 161 513 \$	2 656 539 \$
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles :						
Solde au début	48 818 \$	62 296 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 136 850 \$	2 655 859 \$
Ajouts	37 701	1 041	–	–	38 742	680
Cessions	–	(369)	–	–	(369)	–
Amortissement	(6 352)	(7 358)	–	–	(13 710)	–
Solde à la fin	80 167 \$	55 610 \$	740 559 \$	285 177 \$	1 161 513 \$	2 656 539 \$

## 10. GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (suite)

Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée constitués de contrats de gestion de fonds d'investissement et d'appellations commerciales sont attribués à chacune des unités génératrices de trésorerie, comme l'illustre le tableau qui suit.

	2015		2014	
	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE	GOODWILL	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES À DURÉE DE VIE INDÉTERMINÉE
Groupe Investors	1 347 781 \$	– \$	1 347 781 \$	– \$
Mackenzie	1 168 580	1 002 681	1 168 580	1 002 681
Autres	143 495	23 055	140 178	23 055
Total	2 659 856 \$	1 025 736 \$	2 656 539 \$	1 025 736 \$

La Société vérifie si le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ont subi une dépréciation en évaluant leur valeur comptable au moyen de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie de la Société est fondée sur la meilleure indication disponible de la juste valeur, déduction faite des coûts de sortie. La juste valeur est évaluée initialement en fonction des multiples de valorisation d'institutions financières comparables négociées en Bourse et de transactions d'acquisition d'entreprises précédentes. Ces multiples de valorisation peuvent inclure le ratio cours/bénéfice ou d'autres mesures utilisées de façon conventionnelle par les gestionnaires de placements ou d'autres fournisseurs de services financiers (multiples de valorisation de l'actif géré, des produits, ou d'autres mesures de rentabilité). Cette évaluation pourrait tenir compte de diverses considérations pertinentes, notamment la croissance attendue, le risque et la conjoncture des marchés financiers, entre autres. Les multiples de valorisation utilisés pour évaluer la juste valeur constituent des données de niveau 2.

La juste valeur, déduction faite des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie de la Société, a été comparée à la valeur comptable et il a été déterminé que ces actifs n'avaient pas subi de dépréciation. Les modifications apportées aux hypothèses et aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie peuvent donner lieu à d'importants ajustements lors de l'évaluation de ces unités génératrices de trésorerie.

## 11. DÉPÔTS ET CERTIFICATS

Les dépôts et les certificats sont classés dans les autres passifs financiers évalués au coût amorti.

Les actifs figurant dans les bilans consolidés comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et les débiteurs et autres montants à recevoir totalisant 310,1 M\$ (2014 – 223,3 M\$), liés aux dépôts et aux certificats.

	À VUE	ÉCHÉANCE			TOTAL 2015	TOTAL 2014
		1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS		
Dépôts	291 748 \$	6 938 \$	7 111 \$	1 062 \$	306 859 \$	219 845 \$
Certificats	–	52	1 272	1 891	3 215	3 483
	291 748 \$	6 990 \$	8 383 \$	2 953 \$	310 074 \$	223 328 \$

## 12. AUTRES PASSIFS

	2015	2014
Dividendes à payer	139 965 \$	143 662 \$
Intérêts à payer	21 131	22 029
Distributions aux clients et autres coûts	–	80 968
Passif au titre des prestations constituées (note 13)	208 182	211 209
Provisions	37 992	29 062
Autres	41 748	41 359
	<b>449 018 \$</b>	<b>528 289 \$</b>

Au troisième trimestre de 2012, le Groupe Investors a lancé des solutions de placement pour les ménages clients dont les placements dans les fonds du Groupe Investors dépassent 500 000 \$. Au 31 décembre 2014, une charge à payer estimée de 81,0 M\$ a été comptabilisée relativement à ces solutions de placement à frais moindres. En 2015, des montants additionnels de 9,3 M\$ ont été comptabilisés. Ces montants, qui ont été payés en 2015, tiennent principalement compte des distributions aux clients qui ne se sont pas prévalus de ces solutions à coûts moindres, mais qui y étaient admissibles.

La Société constitue des provisions au titre de la restructuration relativement aux acquisitions et aux dessaisissements d'entreprises et à d'autres éléments, ainsi que d'autres provisions dans le cours normal de ses activités. En 2015, les changements apportés aux provisions comprenaient des estimations supplémentaires de 17,9 M\$, des reprises de provisions de 0,4 M\$ et des paiements de 8,6 M\$.

Le total des autres passifs de 215,5 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – 290,3 M\$) devrait être réglé d'ici un an.

## 13. AVANTAGES DU PERSONNEL

### Régimes à prestations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi d'assurance maladie dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert aux nouveaux employés. La Société a un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est enregistré en vertu de la *Loi sur les prestations de pension du Manitoba* (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2013, a été produite en mai 2014. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un déficit de solvabilité de 23,4 M\$, comparativement à 106,3 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2012. La réduction du déficit de solvabilité résulte principalement de la hausse des taux d'intérêt et du rendement du marché de l'actif du régime, et le déficit doit être remboursé sur cinq ans. En 2015, la Société a versé des cotisations de 19,6 M\$ (2014 – 19,4 M\$). La Société prévoit verser des cotisations d'environ 19,3 M\$ en 2016. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2016.

### 13. AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

#### Régimes à prestations définies (suite)

Le RRSD est un régime de retraite à prestations définies non enregistré et non contributif, qui offre des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages postérieurs à l'emploi est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Le RRSD et le régime d'avantages postérieurs à l'emploi sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels tels que le risque de mortalité, qui correspond à l'espérance de vie et influe sur le calcul des obligations; le risque de taux d'intérêt, qui a une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations et le rendement réel de l'actif des régimes; le risque lié au salaire, puisque les augmentations de salaire estimatives servent au calcul des obligations; et le risque d'investissement, puisque la nature des placements influe sur le rendement réel de l'actif des régimes. Un suivi régulier des régimes, des règlements applicables et de divers autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les charges et les flux de trésorerie de la Société permet d'assurer la gestion de l'exposition à ces risques.

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	2015			2014		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
<b>Juste valeur des actifs</b>						
<b>du régime</b>						
Solde au début	310 095 \$	– \$	– \$	275 950 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	3 687	–	–	3 813	–	–
Cotisations de l'employeur	19 593	–	–	19 384	–	–
Prestations versées	(11 466)	–	–	(11 232)	–	–
Produits d'intérêts	12 956	–	–	14 282	–	–
Réévaluations :						
– Rendement des actifs du régime	1 413	–	–	7 898	–	–
Solde à la fin	336 278	–	–	310 095	–	–
<b>Obligation au titre des</b>						
<b>prestations constituées</b>						
Solde au début	415 946	54 392	50 966	319 690	47 106	44 265
Prestations versées	(11 466)	(1 527)	(1 994)	(11 232)	(1 548)	(2 054)
Coût des services rendus de l'exercice	22 723	1 299	1 455	15 513	1 168	1 199
Coût des services passés	–	–	2 461	–	–	–
Cotisations des employés	3 687	–	–	3 813	–	–
Charges d'intérêts	16 890	2 118	2 038	15 986	2 240	2 030
Réévaluations :						
Pertes (gains) actuariel(le)s						
– Hypothèses démographiques	1 803	–	(3 545)	11 535	697	1 160
– Ajustements liés à l'expérience	(907)	879	(904)	104	(1 015)	(103)
– Hypothèses financières	(9 509)	(680)	(1 665)	60 537	5 744	4 469
Solde à la fin	439 167	56 481	48 812	415 946	54 392	50 966
<b>Passif au titre des</b>						
<b>prestations constituées</b>						
	102 889 \$	56 481 \$	48 812 \$	105 851 \$	54 392 \$	50 966 \$

### 13. AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

#### Régimes à prestations définies (suite)

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	2015			2014		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Taux d'actualisation	4,25 %	3,85 à 4,15 %	3,90 %	4,10 %	2,05 à 4,15 %	3,90 %
Taux de croissance de la rémunération	3,90 %	3,75 %	s.o.	3,90 %	3,75 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé <sup>1</sup>	s.o.	s.o.	5,89 %	s.o.	s.o.	5,91 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	23,3 ans	23,3 ans	23,3 ans	23,3 ans	23,3 ans	23,3 ans

1. Tend vers 4,50 % en 2034 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 18,1 années (2014 – 18,4 années).

Charge au titre des avantages :

	2015			2014		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI
Coût des services rendus de l'exercice	22 723 \$	1 299 \$	1 455 \$	15 513 \$	1 168 \$	1 199 \$
Coût des services passés	–	–	2 461	–	–	–
Coût financier net	3 934	2 118	2 038	1 704	2 240	2 030
	26 657 \$	3 417 \$	5 954 \$	17 217 \$	3 408 \$	3 229 \$

### 13. AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

#### Régimes à prestations définies (suite)

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité :

	2015		2014	
	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE
<b>Régime de retraite à prestations définies</b>				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(18 004) \$	(1 797) \$	(17 708) \$	(1 677) \$
Baisse	19 237	1 854	18 947	1 733
Taux de croissance de la rémunération (+ / - 0,25 %)				
Hausse	7 014	855	6 286	682
Baisse	(6 914)	(842)	(6 223)	(669)
Mortalité				
Augmentation de un an	7 461	823	8 951	722
<b>RRSD</b>				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(1 697)	19	(1 723)	7
Baisse	1 779	(22)	1 809	(9)
Taux de croissance de la rémunération (+ / - 0,25 %)				
Hausse	132	26	154	28
Baisse	(131)	(26)	(152)	(28)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 236	57	1 218	54
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>				
Taux d'actualisation (+ / - 0,25 %)				
Hausse	(1 346)	23	(1 460)	11
Baisse	1 410	(26)	1 531	(13)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé (+ / - 1,00 %)				
Hausse	1 922	75	3 104	120
Baisse	(1 654)	(64)	(2 617)	(102)
Mortalité				
Augmentation de un an	1 370	71	1 708	88

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.



### 13. AVANTAGES DU PERSONNEL (suite)

#### Régimes à prestations définies (suite)

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	2015	2014
Titres de capitaux propres	67,7 %	64,3 %
Titres à revenu fixe	29,1	33,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,2	2,2
	100,0 %	100,0 %

Le régime de retraite à prestations définies adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. L'actif du régime de retraite à prestations définies est investi dans des fonds d'investissement exclusifs, à l'exception de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

#### Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée dans les charges autres que les commissions totalise 2,0 M\$ (2014 – 1,4 M\$).

#### Régime d'épargne-retraite (RER) collectif

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 6,2 M\$ (2014 – 6,4 M\$).

### 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Charge d'impôt sur le résultat :

	2015	2014
<b>Impôt sur le résultat constaté en résultat net</b>		
Impôt exigible		
Impôt sur le résultat de l'exercice considéré	216 966 \$	196 947 \$
Ajustements au titre des exercices antérieurs	(4 342)	(17 783)
	212 624	179 164
Impôt différé	(2 374)	23 698
	210 250 \$	202 862 \$

Taux d'imposition effectif :

	2015	2014
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,72 %	26,58 %
Incidence des éléments suivants :		
Quote-part du résultat de la société affiliée (note 8)	(3,01)	(2,68)
Consolidation des pertes fiscales (note 25)	(2,44)	(2,06)
Autres éléments	(0,05)	(0,82)
Taux d'imposition effectif	21,22 %	21,02 %

## 14. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

### Impôt sur le résultat différé

Sources d'impôt sur le résultat différé :

	2015	2014
Actifs d'impôt différé		
Passif au titre des prestations constituées	56 180 \$	57 000 \$
Reports en avant de pertes	4 555	5 607
Autres	47 440	42 679
	108 175	105 286
Passifs d'impôt différé		
Commissions de vente différées	195 090	189 820
Immobilisations incorporelles	141 369	141 287
Autres	15 119	15 338
	351 578	346 445
	243 403 \$	241 159 \$

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont présentés dans les bilans consolidés de la façon suivante :

	2015	2014
Actifs d'impôt différé	64 946 \$	69 405 \$
Passifs d'impôt différé	308 349	310 564
	243 403 \$	241 159 \$

Au 31 décembre 2014, les pertes autres qu'en capital de la Société se chiffraient à 7,9 M\$, et elles pouvaient être utilisées pour réduire le bénéfice imposable futur; les avantages liés à ces pertes n'avaient pas été constatés.

## 15. DETTE À LONG TERME

ÉCHÉANCE	TAUX	SÉRIE	2015	2014
7 mars 2018	6,58 %	2003	150 000 \$	150 000 \$
8 avril 2019	7,35 %	2009	375 000	375 000
13 décembre 2027	6,65 %	1997	125 000	125 000
9 mai 2031	7,45 %	2001	150 000	150 000
31 décembre 2032	7,00 %	2002	175 000	175 000
7 mars 2033	7,11 %	2003	150 000	150 000
10 décembre 2040	6,00 %	2010	200 000	200 000
			1 325 000 \$	1 325 000 \$

La dette à long terme comprend les débentures non garanties qui sont rachetables en tout temps par la Société, en tout ou en partie, à la valeur nominale ou en fonction d'une formule de prix fondée sur le rendement au moment du rachat, selon le plus élevé des deux montants.

La dette à long terme est classée dans les autres passifs financiers et est comptabilisée au coût amorti.

Les charges d'intérêts liées à la dette à long terme se sont chiffrées à 92,1 M\$ (2014 – 92,2 M\$).

## 16. CAPITAL SOCIAL

### Autorisé

En nombre illimité :

Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série

Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série

Actions de catégorie 1, sans droit de vote

Actions ordinaires, sans valeur nominale

### Émis et en circulation

	2015		2014	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	251 469 346	1 655 581 \$	252 309 767	1 630 844 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 18)	337 292	14 908	747 379	35 137
Rachetées aux fins d'annulation	(7 018 500)	(46 541)	(1 587 800)	(10 400)
Solde à la fin	244 788 138	1 623 948 \$	251 469 346	1 655 581 \$

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En 2015, 7 018 500 actions (2014 – 1 587 800 actions) ont été rachetées au coût de 288,4 M\$ (2014 – 79,5 M\$). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Le 20 mars 2015, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en vigueur jusqu'au 19 mars 2016. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 12,5 millions de ses actions ordinaires en circulation au 13 mars 2015, soit 5 % de celles-ci. Le 14 avril 2014, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en vigueur jusqu'au 19 mars 2015. En vertu de cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 12,6 millions de ses actions ordinaires en circulation au 31 mars 2014, soit 5 % de celles-ci.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

## 17. GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

## 17. GESTION DU CAPITAL (suite)

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 325,0 M\$ au 31 décembre 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Les actions privilégiées perpétuelles, qui se chiffraient à 150 M\$ au 31 décembre 2015, sont demeurées inchangées par rapport au 31 décembre 2014.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la Société a acheté 7 018 500 actions ordinaires au coût de 288,4 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (se reporter à la note 16). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 20 mars 2015 visant l'achat d'un maximum de 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. Les autres activités en 2015 comprennent la déclaration de dividendes de 8,9 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 1,475 \$ par action, et de 556,5 M\$ sur actions ordinaires, ou 2,25 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

## 18. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

### Régime d'options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions (le « régime ») de la Société, des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société sont régulièrement attribuées à des employés à un prix n'étant pas inférieur au cours moyen pondéré par action ordinaire à la Bourse de Toronto pour les cinq jours de négociation précédant la date de l'attribution. Les options sont assujetties à certaines conditions d'acquisition des droits relatives au temps écoulé ou au rendement, établies à la date de l'attribution. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Une tranche des options en cours peut être exercée seulement lorsque certains objectifs de rendement ont été atteints. Au 31 décembre 2015, 21 030 691 actions ordinaires (2014 – 21 367 983) étaient réservées aux fins d'émission en vertu du régime.

Au cours de 2015, la Société a attribué 1 295 770 options à des salariés (2014 – 1 024 685). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a été estimée à 3,49 \$ l'option (2014 – 6,59 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 44,09 \$. Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	2015	2014
Prix d'exercice	43,97 \$	53,81 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,04 %	1,90 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans
Volatilité attendue	20,00 %	21,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	5,12 %	4,00 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur six années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Des options sur actions ont été exercées régulièrement tout au long de 2015, et le prix d'exercice moyen s'est établi à 40,67 \$ en 2015.

## 18. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

### Régime d'options sur actions (suite)

La Société a constaté une charge de rémunération de 4,4 M\$ liée à son régime d'options sur actions (2014 – 5,7 M\$).

	2015		2014	
	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ
Solde au début	6 940 248	44,57 \$	7 442 999	42,87 \$
Attribuées	1 295 770	43,97	1 024 685	53,81
Exercées	(337 292)	37,12	(747 379)	40,50
Frappées d'extinction	(457 561)	44,59	(780 057)	44,42
Solde à la fin	7 441 165	44,80 \$	6 940 248	44,57 \$
Pouvant être exercées à la fin	3 526 658	44,28 \$	3 124 226	43,12 \$

Options en cours au 31 décembre 2015	DATE D'EXPIRATION	PRIX D'EXERCICE (\$)	OPTIONS EN COURS	OPTIONS POUVANT ÊTRE EXERCÉES
	2016	46,68	244 935	244 935
	2017	50,60 - 50,92	553 760	553 760
	2018	43,19 - 44,60	285 840	285 840
	2019	26,67 - 44,00	731 236	372 074
	2020	40,45 - 42,82	796 767	681 147
	2021	42,49 - 46,72	611 103	443 668
	2022	45,56 - 47,23	894 507	449 163
	2023	44,73 - 47,26	1 138 195	347 280
	2024	53,81	936 262	148 791
	2025	43,28 - 43,97	1 248 560	–
			7 441 165	3 526 658

### Régime d'unités d'actions liées au rendement

La Société s'est dotée d'un régime d'unités d'actions liées au rendement à l'intention de certains employés admissibles en vue de les maintenir en poste et d'harmoniser encore davantage les intérêts de la haute direction et ceux des actionnaires. En vertu du régime, les unités d'actions liées au rendement sont attribuées chaque année et sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits relatives au temps et au rendement. La valeur de chaque unité d'action liée au rendement se fonde sur le cours des actions ordinaires de la Société. Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie et les droits sont acquis sur une période de trois ans. Au moment de l'attribution, certains employés peuvent choisir de recevoir une partie de leurs unités d'actions liées au rendement sous forme d'unités d'actions différées, dont les droits sont acquis sur une période de trois ans. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées et seront acquittées au moyen d'un montant forfaitaire, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Des unités d'actions liées au rendement et des unités d'actions différées supplémentaires sont émises à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur de telles unités à la date de versement des dividendes. La Société a constaté une charge de rémunération, excluant l'incidence des couvertures, de 4,3 M\$ en 2015 (2014 – 7,4 M\$) et un passif de 11,6 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – 14,2 M\$).

## 18. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (suite)

### Régimes d'achat d'actions

En vertu des régimes d'achat d'actions de la Société, les employés et les conseillers du Groupe Investors admissibles peuvent choisir chaque année qu'un pourcentage de leur rémunération annuelle soit retenu, jusqu'à concurrence d'un plafond préétabli, afin d'acheter des actions ordinaires de la Société. La Société verse un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé ou du conseiller. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime pour faire l'acquisition d'actions ordinaires sur le marché libre. Les droits aux actions achetées grâce aux cotisations de la Société sont acquis après une période maximale de trois ans suivant la date de l'achat. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et ont totalisé 12,0 M\$ (2014 – 11,4 M\$).

### Régime d'unités d'actions différées

La Société a établi un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs de la Société dans le but de promouvoir un meilleur alignement entre les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires de la Société. Aux termes de ce régime, les administrateurs doivent recevoir 50 % de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil sous forme d'unités d'actions différées et peuvent choisir de recevoir le solde de leur rémunération annuelle à titre de membre du conseil en espèces ou en unités d'actions différées. Les administrateurs peuvent choisir de recevoir certains de leurs honoraires sous forme d'une combinaison d'unités d'actions différées et d'espèces. Le nombre d'unités d'actions différées attribuées est calculé en divisant le montant de la rémunération payable par le cours de clôture moyen des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto pour les cinq derniers jours du trimestre de l'exercice (la « valeur d'une unité d'action différée »). L'administrateur qui choisit de recevoir des unités d'actions différées recevra d'autres unités à l'égard des dividendes à payer sur les actions ordinaires, selon la valeur d'une telle unité à la date de versement des dividendes. Les unités d'actions différées sont rachetables au moment où un participant cesse d'être un administrateur, un dirigeant ou un employé de la Société ou d'une de ses sociétés affiliées, et seront acquittées au moyen de versements en espèces, selon la valeur d'une unité d'action différée à ce moment. Au 31 décembre 2015, la juste valeur des unités d'actions différées en cours était de 12,3 M\$ (2014 – 18,9 M\$). Tout écart entre la variation de la juste valeur du régime d'unités d'actions différées et la variation de la juste valeur du swap de rendement total, qui constitue un instrument de couverture économique pour le régime d'unités d'actions différées, est comptabilisé au poste Charges autres que les commissions dans la période au cours de laquelle la variation a lieu.

## 19. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE ET AUTRES	TOTAL
<b>2015</b>				
Solde au début	(123 510) \$	194 \$	12 598 \$	(110 718) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	11 636	2 464	64 624	78 724
Solde à la fin	(111 874) \$	2 658 \$	77 222 \$	(31 994) \$
<b>2014</b>				
Solde au début	(68 593) \$	420 \$	(14 786) \$	(82 959) \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(54 917)	(226)	27 384	(27 759)
Solde à la fin	(123 510) \$	194 \$	12 598 \$	(110 718) \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

## 20. GESTION DES RISQUES

La Société gère activement ses risques de liquidité, de crédit et de marché.

### Risque de liquidité et de financement lié aux instruments financiers

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- La gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme.
- Le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- L'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- La diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme.
- La supervision de la gestion des liquidités par la direction et les comités du conseil d'administration.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds d'investissement constitue une exigence clé en matière de financement pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds d'investissement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie opérationnels.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend des prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés et à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes, et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »).

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal.

La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes.

Les échéances contractuelles de certains passifs financiers de la Société sont les suivantes :

Au 31 décembre 2015 (en M\$)	À VUE	MOINS DE 1 AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Intruments financiers dérivés	– \$	18,9 \$	38,9 \$	– \$	57,8 \$
Dépôts et certificats	291,8	7,0	8,4	2,9	310,1
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 234,8	5 798,9	58,7	7 092,4
Dette à long terme	–	–	525,0	800,0	1 325,0
Capitalisation des régimes de retraite <sup>1</sup>	–	19,3	–	–	19,3
<b>Total des échéances contractuelles</b>	<b>291,8 \$</b>	<b>1 280,0 \$</b>	<b>6 371,2 \$</b>	<b>861,6 \$</b>	<b>8 804,6 \$</b>

1. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. Les obligations liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2016 pourraient connaître d'importantes variations et dépendront des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction à modifier la politique de capitalisation.

## 20. GESTION DES RISQUES (suite)

### Risque de liquidité et de financement lié aux instruments financiers (suite)

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I totalisaient 525 M\$ au 31 décembre 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. Les marges de crédit au 31 décembre 2015 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 350 M\$ (2014 – 350 M\$) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (2014 – 175 M\$). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

### Risque de crédit lié aux instruments financiers

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 décembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 983,0 M\$ (2014 – 1 216,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 105,4 M\$ (2014 – 106,8 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 877,6 M\$ (2014 – 1 109,2 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 132,2 M\$ (2014 – 190,8 M\$), de papier commercial de 446,6 M\$ (2014 – 665,8 M\$) garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 298,8 M\$ (2014 – 252,6 M\$) émises par des banques à charte canadiennes. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

Au 31 décembre 2015, des prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 7,4 G\$ (2014 – 7,0 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 7,0 G\$ (2014 – 6,6 G\$) vendus à des programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 384,2 M\$ (2014 – 366,2 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 27,7 M\$ (2014 – 29,5 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- Le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription.
- Le recours à ses capacités de gestion des prêts.
- L'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société.
- Sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers du Groupe Investors, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et à la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquelles totalisent 4,6 G\$ (2014 – 4,6 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement de principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,4 G\$ (2014 – 2,0 G\$) se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 47,7 M\$ (2014 – 35,1 M\$) et à 38,9 M\$ (2014 – 30,0 M\$), respectivement, au 31 décembre 2015. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires. Ce risque est aussi atténué au moyen d'une assurance, car 36,6 % des prêts hypothécaires détenus dans des fiducies de PCAA étaient assurés au 31 décembre 2015 (2014 – 51,0 %).



## 20. GESTION DES RISQUES *(suite)*

### Risque de crédit lié aux instruments financiers *(suite)*

Au 31 décembre 2015, une proportion de 76,8 % (2014 – 83,7 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 décembre 2015, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,9 M\$, comparativement à 2,1 M\$ au 31 décembre 2014. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 1,4 M\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 0,3 M\$ au 31 décembre 2014.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la provision collective pour créances douteuses.

La provision collective pour créances douteuses de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 décembre 2015, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2014, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché ».

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement qui comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 58,4 M\$ (2014 – 43,3 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni à des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des arrangements de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 1,0 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – 2,5 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 décembre 2015. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2014.

## 20. GESTION DES RISQUES *(suite)*

### **Risque de marché lié aux instruments financiers**

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

### ***Risque de taux d'intérêt***

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Ce swap avait une juste valeur négative de 47,4 M\$ (2014 – juste valeur négative de 26,3 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 740 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – 437 M\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 décembre 2015, la juste valeur de ces swaps totalisait 54,5 M\$ (2014 – 35,2 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,8 G\$ (2014 – 2,0 G\$). La juste valeur nette de 7,1 M\$, au 31 décembre 2015 (2014 – 8,9 M\$), de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur montant notionnel en cours s'élève à 2,6 G\$ (2014 – 2,4 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée ou qu'elle détient temporairement, en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La juste valeur négative de ces swaps totalisait 0,1 M\$ (2014 – juste valeur négative de 0,5 M\$) sur un montant notionnel en cours de 88 M\$ au 31 décembre 2015 (2014 – 101 M\$). Au 31 décembre 2015, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 0,7 M\$ (2014 – une diminution de 2,2 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

### ***Risque actions***

La Société est exposée au risque actions sur ses fonds d'investissement exclusifs classés comme disponibles à la vente et sur ses titres de capitaux propres et ses fonds d'investissement exclusifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net (se reporter à la note 4).

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

### **Risques liés à l'actif géré**

Les risques liés au rendement des marchés des actions, aux fluctuations des taux d'intérêt et aux variations des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien peuvent avoir une incidence importante sur le volume et la composition de l'actif géré. Ces variations de l'actif géré ont une incidence directe sur les résultats.

## 21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les Bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions cadres de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujéti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans les bilans consolidés. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes à la fin de chaque exercice. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société :

	MONTANT NOTIONNEL				RISQUE DE CRÉDIT	JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL		ACTIF	PASSIF
<b>2015</b>							
Swaps	743 122 \$	1 929 462 \$	2 901 \$	2 675 485 \$	58 364 \$	58 364 \$	52 621 \$
Contrats à terme de gré à gré	7 848	18 661	–	26 509	–	–	5 215
	<b>750 970 \$</b>	<b>1 948 123 \$</b>	<b>2 901 \$</b>	<b>2 701 994 \$</b>	<b>58 364 \$</b>	<b>58 364 \$</b>	<b>57 836 \$</b>
<b>2014</b>							
Swaps	936 850 \$	1 657 116 \$	423 \$	2 594 389 \$	37 822 \$	37 822 \$	28 660 \$
Contrats à terme de gré à gré	7 760	18 476	–	26 236	1 627	1 627	1 128
	<b>944 610 \$</b>	<b>1 675 592 \$</b>	<b>423 \$</b>	<b>2 620 625 \$</b>	<b>39 449 \$</b>	<b>39 449 \$</b>	<b>29 788 \$</b>

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation, se chiffrait à 1,8 M\$ (2014 – 10,4 M\$).

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, se chiffrait à 1,0 M\$ (2014 – 2,5 M\$). Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans les bilans consolidés.

## 22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est généralement calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données observables autres que les cours du marché au niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires ou des données autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données de marché observables.

Niveau 3 – Données non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données de marché observables (niveau 2) ou des données de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les titres, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et en fonction des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les titres de participation négociés en Bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

## 22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie de la juste valeur. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

2015	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR			TOTAL
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Titres					
– Disponibles à la vente	6 092 \$	6 092 \$	– \$	– \$	6 092 \$
– Détenus à des fins de transaction	44 670	42 215	1 167	1 288	44 670
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	384 217	–	384 217	–	384 217
Instruments financiers dérivés	58 364	–	58 364	–	58 364
Autres actifs financiers	9 273	–	–	9 273	9 273
<b>Actifs financiers inscrits au coût amorti</b>					
Prêts					
– Prêts et créances	7 008 231	–	27 856	7 238 046	7 265 902
<b>Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Instruments financiers dérivés	57 836	–	10 422	47 414	57 836
Autres passifs financiers	4 145	4 145	–	–	4 145
<b>Passifs financiers inscrits au coût amorti</b>					
Dépôts et certificats	310 074	–	311 770	–	311 770
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	7 092 414	–	–	7 272 394	7 272 394
Dette à long terme	1 325 000	–	1 661 150	–	1 661 150

## 22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

2014	COMPTABLE	JUSTE VALEUR			TOTAL
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	
<b>Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Titres					
– Disponibles à la vente	10 220 \$	10 220 \$	– \$	– \$	10 220 \$
– Détenus à des fins de transaction	79 325	76 953	769	1 603	79 325
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	366 227	–	366 227	–	366 227
Instruments financiers dérivés	39 449	–	39 449	–	39 449
<b>Actifs financiers inscrits au coût amorti</b>					
Prêts					
– Prêts et créances	6 652 666	–	29 749	6 819 531	6 849 280
<b>Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur</b>					
Instruments financiers dérivés	29 788	–	3 461	26 327	29 788
Autres instruments financiers	6 585	6 585	–	–	6 585
<b>Passifs financiers inscrits au coût amorti</b>					
Dépôts et certificats	223 328	–	225 266	–	225 266
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 754 048	–	–	6 858 924	6 858 924
Dette à long terme	1 325 000	–	1 681 954	–	1 681 954

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2015 ni en 2014.

## 22. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

2015	SOLDE AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET <sup>1</sup>	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL <sup>2</sup>	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	TRANSFERTS/ SORTIES	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE
<b>Actif</b>							
Titres							
– Détenus à des fins de de transaction	1 603 \$	21 \$	– \$	69 \$	– \$	(405) \$	1 288 \$
Autres actifs financiers <sup>3</sup>	–	–	3 562	–	–	5 711	9 273
<b>Passif</b>							
Instruments financiers dérivés, montant net	26 327	(33 929)	–	(143)	12 699	–	47 414
2014							
<b>Actif</b>							
Titres							
– Détenus à des fins de de transaction	1 446 \$	964 \$	– \$	138 \$	945 \$	– \$	1 603 \$
<b>Passif</b>							
Instruments financiers dérivés, montant net	16 163	(25 458)	–	(1 413)	13 881	–	26 327

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les comptes consolidés de résultat.

2. Inclus dans les titres disponibles à la vente au poste Profits (pertes) net(te)s latent(e)s dans les états consolidés du résultat global.

3. Les autres actifs financiers qui étaient antérieurement comptabilisés au coût ont été réévalués à la juste valeur au moyen de transactions récentes sur le marché.

## 23. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	2015	2014
<b>Bénéfice</b>		
Bénéfice net	780 542 \$	762 101 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	8 850	8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>771 692 \$</b>	753 251 \$
<b>Nombre d'actions ordinaires</b> (en milliers)		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	248 173	252 108
Ajouter :		
– Exercice potentiel des options sur actions en cours <sup>1</sup>	126	670
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	<b>248 299</b>	252 778
<b>Bénéfice par action ordinaire</b> (en dollars)		
De base	<b>3,11 \$</b>	2,99 \$
Dilué	<b>3,11 \$</b>	2,98 \$

1. Exclut 1 145 milliers d'actions en 2015 liées aux options sur actions en cours qui avaient un effet antidilutif (2014 – 140 milliers).

## 24. PASSIFS ÉVENTUELS, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

### Passifs éventuels

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

### Engagements

La Société devra verser les paiements annuels minimaux futurs suivants en vertu de ses contrats de location simple : 26,5 M\$ en 2016, 24,1 M\$ en 2017, 20,3 M\$ en 2018, 16,2 M\$ en 2019 et 52,6 M\$ en 2020 et par la suite.

### Garanties

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes d'indemnisation de tiers dans le cadre d'opérations telles que des cessions et des acquisitions d'entreprises, des prêts ou des opérations de titrisation. La Société a également accepté d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants. La nature de ces ententes nous empêche de faire une évaluation raisonnable du montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser à des tiers, car les ententes ne fixent souvent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Par le passé, la Société n'a eu à verser aucun montant en vertu de ces ententes d'indemnisation. Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces ententes.



## 25. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### Transactions entre parties liées et soldes

La Société conclut des opérations avec La Great-West, compagnie d'assurance-vie (la « Great-West »), la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie (la « London Life ») et la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada-Vie »), qui sont toutes des filiales d'une société affiliée, Lifeco, qui est une filiale de la Corporation Financière Power. Ces transactions ont lieu dans le cours normal de ses activités et ont été comptabilisées à la juste valeur :

- En 2015 et en 2014, la Société a fourni certains services administratifs à la Great-West, et a reçu de cette même partie certains services administratifs. La Société distribue des produits d'assurance en vertu d'une entente de distribution avec la Great-West et la Canada-Vie et a reçu un montant de 70,9 M\$ (2014 – 71,6 M\$) en honoraires de distribution. La Société a reçu un montant de 17,5 M\$ (2014 – 18,1 M\$) et a versé un montant de 21,2 M\$ (2014 – 18,7 M\$) à la Great-West et à certaines filiales en contrepartie de services de sous-conseiller pour certains fonds d'investissement. La Société a payé un montant de 72,0 M\$ (2014 – 67,3 M\$) à la London Life relativement à la distribution de certains fonds d'investissement de la Société.
- Au cours de 2015, la Société a vendu des prêts hypothécaires résidentiels à la Great-West et à la London Life pour un montant de 205,6 M\$ (2014 – 183,6 M\$).

Après avoir obtenu une décision fiscale anticipée, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power :

- Le 7 janvier 2014, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,67 G\$. La Société a émis des débentures à vue garanties à 4,50 % totalisant 1,67 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.
- Le 6 janvier 2015, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 0,33 G\$. La Société a émis des débentures à vue garanties à 4,50 % totalisant 0,33 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.

Les actions privilégiées et les débentures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes, font l'objet d'une compensation dans les états financiers consolidés de la Société. Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.

### Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente le total de la rémunération et des autres avantages des administrateurs et des employés considérés comme des dirigeants principaux, puisqu'ils sont responsables de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société.

	2015	2014
Rémunération et avantages du personnel	4 451 \$	4 218 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1 215	3 313
Paiements fondés sur des actions	3 973	3 572
	9 639 \$	11 103 \$

Les paiements fondés sur des actions ne tiennent pas compte de la réévaluation de la juste valeur des unités d'actions différées découlant des fluctuations du cours de l'action de la Société (se reporter à la note 18).

## 26. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Groupe Investors
- Mackenzie
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière. La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du bénéfice avant intérêts et impôt.

Le Groupe Investors tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds d'investissement. Il tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par le Groupe Investors découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds d'investissement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes institutionnels.

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à son placement dans Lifeco (se reporter à la note 8), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

	2015			
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
<b>Produits</b>				
Honoraires de gestion	1 277 897 \$	700 149 \$	60 935 \$	2 038 981 \$
Honoraires d'administration	302 797	98 521	16 245	417 563
Honoraires de distribution	195 533	10 602	173 423	379 558
Produits tirés des placements nets et autres produits	70 048	5 985	119 157	195 190
	<b>1 846 275</b>	<b>815 257</b>	<b>369 760</b>	<b>3 031 292</b>
<b>Charges</b>				
Commissions	586 267	304 484	171 318	1 062 069
Charges autres que les commissions	499 333	294 493	58 575	852 401
	<b>1 085 600</b>	<b>598 977</b>	<b>229 893</b>	<b>1 914 470</b>
Bénéfice avant les éléments suivants	<b>760 675 \$</b>	<b>216 280 \$</b>	<b>139 867 \$</b>	<b>1 116 822</b>
Charges d'intérêts				(92 115)
Charges de restructuration et autres charges				(33 915)
Bénéfice avant impôt sur le résultat				990 792
Impôt sur le résultat				210 250
Bénéfice net				780 542
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				<b>771 692 \$</b>
Actifs identifiables	<b>8 683 223 \$</b>	<b>1 330 639 \$</b>	<b>2 157 363 \$</b>	<b>12 171 225 \$</b>
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 495	2 659 856
Total de l'actif	<b>10 031 004 \$</b>	<b>2 499 219 \$</b>	<b>2 300 858 \$</b>	<b>14 831 081 \$</b>

## 26. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	2014			
	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
<b>Produits</b>				
Honoraires de gestion	1 251 287 \$	706 247 \$	56 552 \$	2 014 086 \$
Honoraires d'administration	278 596	105 499	13 140	397 235
Honoraires de distribution	179 115	11 495	160 647	351 257
Produits tirés des placements nets et autres produits	51 381	2 682	112 205	166 268
	1 760 379	825 923	342 544	2 928 846
<b>Charges</b>				
Commissions	537 620	298 678	156 375	992 673
Charges autres que les commissions	445 671	281 393	52 710	779 774
	983 291	580 071	209 085	1 772 447
Bénéfice avant les éléments suivants	777 088 \$	245 852 \$	133 459 \$	1 156 399
Charges d'intérêts				(92 152)
Distributions aux clients et autres coûts				(80 968)
Charges de restructuration et autres charges				(18 316)
Bénéfice avant impôt sur le résultat				964 963
Impôt sur le résultat				202 862
Bénéfice net				762 101
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				8 850
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				753 251 \$
Actifs identifiables	8 209 063 \$	1 340 765 \$	2 210 814 \$	11 760 642 \$
Goodwill	1 347 781	1 168 580	140 178	2 656 539
Total de l'actif	9 556 844 \$	2 509 345 \$	2 350 992 \$	14 417 181 \$